

## Les intérêts belges dans le domaine de la politique de la Défense et de la sécurité

L'analyse de l'environnement sécuritaire de la vision stratégique du ministre de la Défense<sup>1</sup> se fonde sur quelques principes fondamentaux qui touchent aux intérêts essentiels de la sécurité (IES) de la Belgique. Cette analyse de l'environnement sécuritaire de la vision stratégique est dorénavant la base pour ce document et pour cette raison elle est reprise comme premier chapitre.

Sur cette base générale il est possible de définir les IES dans le domaine spécifique de l'acquisition et du soutien d'armes, de munitions et de matériel de guerre. Ces ESI indiquent dans quels aspects de l'acquisition et du soutien du matériel de nos capacités militaires (futurs) il est indispensable de maintenir un lien national fort et donc une exception pour les règles européennes pour les marchés publics. Si la Défense veut faire appel, au cas par cas, à l'article 346, §1, b du TFUE qui règle ce mécanisme, elle le fera dans les limites des IES, comme décrit dans le deuxième chapitre.

Sur la base des IES, il est possible d'indiquer quelles applications technologiques essentielles de soutien doivent être mises à disposition de la Défense, les *Key Enabling Technological Defence and Security Applications* (KETA). Ces KETA concrétisent les IES et sont reprises dans le troisième chapitre de ce document.

### **Premier chapitre : l'environnement sécuritaire belge reste incertain et se complexifie**

L'avenir reste toujours incertain. Il se caractérise toutefois par un fait remarquable : la vitesse croissante à laquelle le monde se complexifie. Cela s'explique par le rythme accéléré et exponentiel des changements sur le plan sociologique, économique, politique, environnemental et technologique. Ce monde beaucoup plus complexe constitue une donnée importante pour définir la place que la Belgique veut occuper dans l'environnement de sécurité global. De par sa constitution, la Défense belge doit pouvoir s'adapter rapidement et de manière flexible à cet environnement.

Le monde multipolaire actuel se confirmera dans les années à venir, à mesure que de nouveaux pôles de puissance s'imposeront à l'échelle mondiale. La période de transition que nous vivons actuellement provoque déjà un accroissement des frictions. De nouveaux pôles de puissance mais aussi un nombre croissant d'acteurs non étatiques tentent de (re)définir leur rôle dans le système actuel de la gouvernance globale. La communauté d'États connaît donc une période de changements et cela peut générer des incertitudes et même une instabilité.

Dans un monde plus fragmenté, les dynamiques sécuritaires régionales gagneront de nouveau en importance. L'Europe de l'OTAN et des pays de l'UE, qui forme déjà aujourd'hui un pôle économique important, se doit d'étendre ses instruments politiques dans ce monde multipolaire afin de ne pas subir mais plutôt d'être un acteur de cette nouvelle constellation globale. Le cadre régional européen constitue d'ores et déjà la dimension la plus importante de la politique de sécurité belge, principalement par le biais du cadre multilatéral de l'OTAN et de l'UE, mais aussi celui de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe).

---

<sup>1</sup> <http://www.vandeput.belgium.be/sites/default/files/articles/20160629-vision%20strat%C3%A9gique-D%C3%A9fense.pdf>

Les États-Unis sont le principal partenaire de l'Europe concernant la sécurité mondiale. Ils demandent aux pays européens de contribuer davantage à la stabilisation de leur propre périphérie. L'Europe devra être encore plus présente en tant que *security provider* et non en tant que *security consumer*. Les États-Unis déplacent progressivement leur attention vers la situation sécuritaire en Asie. Celle-ci peut effectivement avoir un impact plus important sur leur statut en tant que puissance globale que les frictions dans la périphérie européenne. Cette constatation ne fait que renforcer la nécessité pour les pays européens de devenir un acteur militaire plus autonome de la sécurité sur et autour du continent européen.

La sécurité belge et européenne dépend plus que jamais de la paix et de la sécurité dans le monde. Les moyens non militaires ont un rôle crucial à jouer dans la promotion d'un monde tolérant, sûr et prospère. Mais la Défense reste un outil indispensable de la *toolbox* des États. Tous les experts de la sécurité en conviennent. L'instrument militaire est nécessaire pour protéger la société et les intérêts belges, ainsi que les valeurs universelles inscrites dans l'ADN européen. Grâce à ces valeurs et à la prospérité économique que connaît l'Europe, le modèle de société européen reste attrayant pour d'autres pays et leur population. À l'inverse, des extrémistes peuvent influencer la population belge et européenne et s'attaquer directement aux valeurs qui fondent une société belge et européenne ouverte et tolérante. Par définition, les extrémistes sont prêts à recourir à des moyens extrêmes. Dans ce contexte, la menace de représailles militaires reste un élément de pouvoir particulièrement utile.

## a. L'Europe : une île de paix entourée d'une périphérie dans le chaos

L'intégration économique, sociale et politique fait de l'Europe – et surtout de l'UE – LA référence pour la politique belge en matière de sécurité internationale. La réalité actuelle est celle d'une Europe en paix entourée d'une périphérie connaissant le chaos.

### i. La périphérie sud de l'Europe

Le « Printemps arabe » a clairement eu un impact négatif sur l'environnement sécuritaire au sud de l'Europe et au Moyen-Orient. Ce qui avait à l'origine débuté comme une vague de démocratisation fondée sur des valeurs universelles ne s'est pas traduit par une émancipation durable de la population. Ces régions seront probablement affectées encore longtemps par des groupements extrémistes transfrontaliers, des conflits internes et régionaux, une situation socio-économique sans perspective d'amélioration et des régimes faibles et/ou autoritaires bénéficiant d'une légitimité interne et externe limitée. Selon le *Fragile States Index*, cette périphérie sud de l'Europe, composée de l'Afrique du Nord, du Sahel, de la Corne de l'Afrique et du Moyen-Orient, rassemble les pays les plus fragiles au monde.<sup>2</sup>

L'UE et les pays européens doivent continuer à jouer un rôle dans la stabilisation de ces pays, le cas échéant par des moyens militaires. L'instabilité sociétale dans ces pays a par ailleurs un impact négatif direct sur la sécurité, le bien-être et la prospérité des citoyens européens. C'est le *spill-over effect* du terrorisme international, de la piraterie, de la criminalité internationale (trafics de drogue et d'armes, traite des êtres humains), de l'immigration illégale et des flux de réfugiés.

L'instabilité n'est pas une fatalité. Au Tchad par exemple, l'Union européenne a démontré que la combinaison d'une intervention militaire et du développement de capacités administratives pouvait durablement mettre un terme à des conflits traînant en longueur. Par contre, en Libye, l'action militaire réussie des pays européens en 2011 n'a pas été suivie par une phase de stabilisation civilo-militaire aussi énergique. Cette lacune a provoqué la déstabilisation de la Libye et même de parties importantes de la région (y compris le Mali).

---

<sup>2</sup> The Fragile States Index 2015 (<http://fsi.fundforpeace.org/rankings-2015>)

Le conflit syrien offre la meilleure illustration du lien entre sécurité extérieure et intérieure en raison de la participation et du retour en Europe de personnes radicalisées ayant combattu en Syrie. Ce conflit démontre également qu'une non-intervention s'accompagne aussi d'un coût à l'échelle nationale et européenne.

De plus, la stabilité de la périphérie sud de l'Europe sera encore davantage mise sous pression dans les prochaines années en raison de l'impact des évolutions démographiques et climatologiques. Dans les années à venir, la population connaîtra une forte croissance dans l'ensemble de la région. Ce sera particulièrement le cas en Afrique de l'Ouest. Les écosystèmes fragiles de cette région auront encore plus de difficultés à subvenir aux besoins de cette population croissante, sans compter les conséquences du réchauffement climatique sur cette région. Les autorités locales ne disposent pas de moyens ni d'une résilience suffisants pour mettre en œuvre les mesures d'adaptation nécessaires. Si l'Europe ne leur apporte pas un soutien suffisant pour s'adapter aux changements climatiques, ceux-ci aggraveront encore les tensions locales liées à une pression accrue sur la sécurité de l'approvisionnement en aliments, en eau et en énergie. Cette réalité accroît la probabilité de futures missions militaires de stabilisation dans cette région.

Dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune, l'UE est attentive à renforcer la sécurité et à établir une gouvernance stable dans la périphérie sud. L'OTAN est tout aussi claire dans l'importance qu'elle attache à cette région pour maintenir la sécurité euro-atlantique<sup>3</sup>, raison pour laquelle elle a investi dans des partenariats régionaux depuis quelques décennies. La dissuasion conventionnelle appuie ici aussi la diplomatie européenne et d'autres efforts de prévention.

## ii. Afrique centrale

Bien que l'Afrique centrale borde la périphérie sud de l'Europe, l'impact direct de cette région sur la sécurité européenne est aujourd'hui plutôt limité. La présence dans notre pays d'une importante diaspora issue de cette région crée un lien direct avec notre pays. La région des Grands Lacs est le théâtre de frictions politiques et militaires en Afrique centrale et la République démocratique du Congo est toujours un des États les plus fragiles de cette région. Le gouvernement belge entend contribuer durablement à la stabilisation de l'Afrique centrale et de la région des Grands Lacs, notamment par le biais d'une *comprehensive approach*<sup>4</sup> nationale où la Défense joue également un rôle structurel. Son expertise dans cette région confère un crédit mondial à la diplomatie belge, mais aussi aux services de renseignement belges. Ce crédit peut être exploité dans d'autres dossiers ayant un impact sur les intérêts sécuritaires belges et européens.

## iii. La périphérie est de l'Europe

La situation sécuritaire dans la périphérie est de l'Europe est de nouveau à l'ordre du jour, d'une manière que l'on n'avait plus connue depuis la fin de la Guerre froide. L'ingérence de la Russie dans l'est de l'Ukraine, l'annexion de la Crimée et les actions militaires et de désinformation qui les ont précédées en Transnistrie<sup>5</sup> et en Géorgie confirment le fait que la Russie ne se résigne pas devant l'extension de la sphère d'influence de l'OTAN/UE. Pourtant, cette extension n'est que la réflexion

---

<sup>3</sup> Comme indiqué dans la déclaration du sommet OTAN du Pays de Galles (OTAN. « Déclaration du Sommet du Pays de Galles », le 5 septembre 2014)

([http://www.nato.int/cps/en/natohq/official\\_texts\\_112964.htm?selectedLocale=fr](http://www.nato.int/cps/en/natohq/official_texts_112964.htm?selectedLocale=fr))

<sup>4</sup> La *comprehensive approach* ou approche intégrée de la sécurité combine, selon la situation, le mélange le plus efficace d'instruments de pouvoir civils et militaires (pas nécessairement les acteurs de sécurité tels que la Défense et la Police mais aussi des acteurs actifs dans le soutien humanitaire, la coopération au développement, la Justice, l'enseignement, l'agriculture...) en vue de répondre de manière préventive ou réactive à une menace sur la sécurité. Une précédente appellation était l'approche 3D ou 3D-L&O qui se focalisait sur la *Diplomacy* (diplomatie), le *Development* (coopération au développement), la *Defence* (Défense) et les *Law & Order* (Police et Justice).

<sup>5</sup> La Transnistrie est une région de la Moldavie prorusse et de facto indépendante de ce pays.

du souhait souverain des anciens pays du pacte de Varsovie et de l'ex-Union soviétique de rejoindre l'OTAN et l'UE.

L'attitude de la Russie dans la périphérie est de l'Europe déterminera pour longtemps la position sécuritaire et militaire de l'Europe vis-à-vis de ce pays. L'OTAN a réagi clairement et remis l'accent sur sa mission de défense collective.<sup>6</sup> Après la Guerre froide, cette mission avait perdu en importance par rapport aux deux autres missions clés de l'OTAN : la gestion de crise<sup>7</sup> et la coopération pour la sécurité.

La Russie voit son statut de puissance globale menacé par sa situation économique et démographique. Ces deux facteurs ne contribuent pas à une politique étrangère et de sécurité stable. Ce n'est apparemment pas le but recherché puisque les autorités russes s'engagent pour la défense de leur statut de puissance globale en se concentrant sur leur puissance militaire par des investissements dans des capacités conventionnelles et nucléaires et par l'utilisation politique d'une industrie de la Défense importante axée sur les exportations. L'énorme arsenal nucléaire russe conduit également les pays européens de l'OTAN à conférer un rôle important et durable à l'Alliance en matière de dissuasion nucléaire.

Actuellement, la dimension militaire n'est pas une priorité de l'UE sur le plan du renforcement de la sécurité à la périphérie est de l'Europe. C'est clairement l'OTAN qui prend la situation en charge. Toutefois, la vaste *toolbox* de l'UE présente à cet égard plus qu'une simple valeur ajoutée. En Ukraine, l'UE offre un soutien économique, financier et humanitaire, ainsi qu'une assistance dans le développement des services de sécurité civils. À noter également, les sanctions économiques et financières contre la Russie. À terme, on ne peut pas non plus exclure un rôle militaire de l'UE (mais aussi de l'ONU) en matière de gestion de crise en Europe de l'Est. Les rôles de l'OTAN et de l'UE sont donc particulièrement complémentaires dans le renforcement de l'intégrité des pays d'Europe de l'Est contre l'ingérence russe. Les deux organisations, et une bonne coordination entre elles, sont nécessaires afin de répondre de manière adaptée à l'engagement de tous les moyens de pouvoir russes (y compris militaires). Cette situation se définit actuellement par l'expression « guerre hybride »<sup>8</sup>. Il est à prévoir que les autorités russes poursuivront la mise en œuvre de cette version

---

<sup>6</sup> La défense collective, dans le cas d'une attaque armée violant l'intégrité territoriale des États membres de l'OTAN survenant en Europe et en Amérique du Nord, est au cœur du Traité fondateur de l'OTAN de 1949 et est reprise dans l'article 5.

En vertu de cet article, une attaque contre un des États membres de l'OTAN est considérée comme une attaque dirigée contre tous les États membres. Ils peuvent recourir à la force armée s'ils le jugent nécessaire pour rétablir l'intégrité territoriale. La politique d'interopérabilité entre les forces des membres de l'Alliance, les efforts des États membres pour développer des capacités militaires suffisantes et adaptées, l'entraînement commun et la planification commune permettent à l'OTAN d'être effectivement en mesure d'assurer cette défense collective avec des moyens militaires.

<sup>7</sup> Les opérations de gestion de crise sont des opérations mettant en œuvre des moyens civils et/ou militaires pour éviter qu'une crise sécuritaire ne dégénère en conflit, et pour arrêter ou (aider à) régler des conflits en cours qui peuvent avoir un impact sur la sécurité et les intérêts de notre pays et de nos alliés. Les opérations de gestion de crise peuvent se dérouler dans le cadre de la Responsabilité de Protéger une population victime (ou gravement menacée par) d'actes de violence physique, ce qui est contraire au maintien d'un ordre international basé sur des règles. Les opérations de gestion de crise peuvent aussi contribuer à la consolidation de la stabilité dans des situations de post-conflit.

Pour l'engagement militaire dans le cadre d'opérations de gestion de crise, il peut s'agir de prévention des conflits, de déploiements militaires préventifs, de *peacekeeping*, *peacemaking*, *peace building* et *peace enforcement*.

<sup>8</sup> La guerre hybride combine des moyens et des méthodes militaires et non militaires afin de déstabiliser des pays. Ainsi, la Russie utilise des moyens de guerre hybride notamment en Ukraine et en Géorgie en soutenant des opposants au gouvernement local par des moyens civils et militaires allant même jusqu'à des éléments de pouvoir militaires et civils, tels que les médias et l'économie, au détriment d'un autre pays. C'est pour cette raison que la guerre hybride est également perçue comme une forme négative de la *Comprehensive Approach* bien connue de l'UE qui utilise justement une combinaison adaptée de moyens civils et militaires pour stabiliser des territoires dans le cadre de la gestion de crise.

négative de la *comprehensive approach* pour déstabiliser les pays d'Europe de l'Est qui se tournent vers l'ouest pour assurer leur avenir. Les pays de l'Europe de l'Est attendent des autres pays membres de l'OTAN – et donc aussi de la Belgique- qu'ils intensifient leur présence militaire à l'est et qu'ils maintiennent une contribution suffisamment élevée dans le *burden* et le *risk sharing* pour la dissuasion militaire. La Défense belge y a contribué activement ces dernières années notamment en participant à la défense aérienne en Europe de l'Est, mais aussi par des activités de déminage en mer Baltique et la participation de nos forces terrestres à des exercices OTAN dans cette région. En Europe de l'Est, l'OTAN développe une nouvelle politique spécifique pour les forces terrestres qui revient à la prévision et au repositionnement de moyens plus lourds, comme c'était le cas en Europe centrale pendant la Guerre froide.

#### **iv. La périphérie nord de l'Europe**

Étant donné le réchauffement climatique, l'importance stratégique de la région arctique pourrait fortement évoluer d'ici à 2030. Les routes maritimes à travers l'océan Arctique deviendront plus facilement navigables et les réserves d'énergie et d'autres matières premières présentes dans cette région deviendront plus accessibles. Pour les ports belges, cela pourrait représenter à terme une réduction de la durée de navigation vers l'Asie de l'Est : 40 % pour le Japon, 30 % pour la Corée et 20 à 25 % pour les principaux ports chinois, en comparaison avec la route actuelle qui passe par le canal de Suez. Les climatologues considèrent que d'ici à 2030, l'océan Arctique sera entièrement exempt de glace à la fin de l'été, ce qui réduira encore les distances. La Russie a déjà relancé sa gouvernance dans cette région, notamment en procédant à la réouverture de bases militaires. Plusieurs autres pays arctiques développent aussi leur capacité à renforcer leur gouvernance. La plupart des spécialistes présument que la périphérie nord restera calme sur le plan sécuritaire.

#### **v. L'OTAN et l'UE : les piliers essentiels de la politique de sécurité et de défense belges**

À la suite de la mise en échec de la neutralité belge lors des deux Guerres mondiales du vingtième siècle, la Belgique a été un des pionniers dans l'élaboration de l'architecture sécuritaire d'après-guerre, fondée sur le multilatéralisme et dans laquelle - outre l'ONU - l'OTAN et l'UE occupent une place prépondérante.

La Belgique occupe une position centrale dans l'OTAN et l'UE, en tant que pays hôte des principales institutions des deux organisations. On y trouve le quartier général de l'OTAN et le SHAPE (*Supreme Headquarters Allied Powers Europe*), le commandement militaire le plus important de l'OTAN. Bruxelles est de fait la capitale de l'Union européenne car les principales institutions de l'UE y sont présentes. Le lien important entre la Belgique et l'OTAN et l'UE témoigne de la volonté des autorités belges d'assurer la sécurité de la Belgique au travers d'un ancrage multilatéral avec des alliés proches en termes idéologique et géographique. Dans un monde incertain, caractérisé par un accroissement des menaces sécuritaires aux frontières de l'Europe, les deux organisations continueront, à n'en pas douter, à jouer un rôle principal dans la sécurité européenne des quinze prochaines années.

Les autorités belges voient l'OTAN et l'UE comme des organisations complémentaires. Elles soulignent la nécessité d'une intégration accrue de l'effort de défense européen en soutien à une OTAN crédible et équilibrée et la possibilité pour l'UE d'intervenir militairement de manière autonome dans sa propre périphérie. Les États-Unis expriment d'ailleurs le même souhait.

#### **b. Sécurité européenne et belge dans une perspective globale**

Il ne serait pas raisonnable d'envisager l'environnement sécuritaire européen et belge d'un point de vue strictement régional, en se focalisant uniquement sur la périphérie de l'Europe. D'une part, l'UE est une puissance économique globale qui conserve également l'ambition de devenir une puissance

politique globale. D'autre part, la Belgique est un pays prospère grâce à son économie extrêmement ouverte ; elle ne peut prospérer que quand tout va bien dans le reste du monde, avec des flux mondiaux libres et sûrs pour les biens, les personnes, le capital, les services et l'information.

### **i. Sécurité des flux mondiaux**

La *Flow security* concerne la protection des « flux » (de marchandises, de matières premières, de personnes, de capitaux, de services et de l'information) qui ne sont plus soumis à une territorialité mais qui restent tout de même liés aux intérêts d'un pays ou d'un groupe de pays ainsi qu'à leur économie et société.

Le *global flow* – tel que le transport maritime international – ne constitue pas une donnée nouvelle, mais il gagne en importance dans une économie globalisée.

La protection des lignes d'accès maritimes a donc un lien direct avec la performance des économies belge et européenne. En 2015, la Belgique occupait la 19<sup>e</sup> position mondiale<sup>9</sup> en ce qui concerne le tonnage de la flotte commerciale contrôlée par des entreprises et des personnes belges. La Belgique devançait ainsi la Russie, les Pays-Bas et la France. Étant donné l'importance économique de cette activité, la Belgique doit contribuer proportionnellement à protéger et assurer de façon globale le flux maritime.

Dans notre monde multipolaire, aucun pays ne tire profit d'une perturbation de ces flux mondiaux. Les conflits militaires qui naissent de la fragmentation de la gouvernance globale politique sont susceptibles d'avoir une influence négative dans les prochaines décennies. C'est ainsi par exemple que plusieurs pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est, avec la Chine et ses voisins en tête, investissent de manière massive dans des sous-marins afin de pouvoir réclamer, en cas de conflit, l'accès à des territoires maritimes et l'interdire à des opposants.

La *Flow security* s'exerce également dans des domaines relativement nouveaux, tels que la protection du cyberspace. Elle n'est pas seulement devenue une composante de la vie quotidienne étroitement liée au bien-être physique et social de la population belge et européenne, elle est aussi la pierre angulaire de l'économie belge et européenne. En tant que composante essentielle du tissu économique et social mondial, le cyberspace a aussi de plus en plus de conséquences sécuritaires. L'utilisation de cet environnement par les services de renseignement et en tant que dimension supplémentaire de (soutien à) la guerre constitue le lien le plus direct entre la sécurité et le cyberenvironnement et celui-ci doit aussi être pris en compte.

L'approvisionnement en énergie constitue un autre flux très important. La sécurité énergétique est une donnée importante car l'énergie peut être exploitée pour exercer une pression sur un pays. La Russie l'a déjà prouvé à plusieurs reprises. De plus, l'Europe dépend très fortement des importations d'énergie, dont une grande partie transite par une périphérie est et sud instable.

### **ii. Les Nations unies sous pression**

Après la Deuxième Guerre mondiale, les Nations unies se sont vues confier un rôle central dans le maintien de la sécurité mondiale ainsi qu'un rôle de régulateur de l'utilisation de l'instrument de pouvoir militaire. L'accord de gouvernement stipule que le gouvernement belge souhaite contribuer de façon crédible et durable à ce rôle dévolu aux Nations unies, étant donné son impact direct sur la sécurité et les intérêts belges. Du point de vue militaire, cela implique un engagement significatif de la Défense belge dans les opérations militaires de l'ONU, y compris les engagements UE et OTAN mandatés par l'ONU.

Cependant, il est inquiétant de constater que la position de l'ONU en tant qu'organisation centrale dans le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde est remise en question. Cela s'explique d'une part par le fait que les nouvelles puissances se concentrent sur leurs propres sphères

---

<sup>9</sup> Conférence des Nations unies sur le Commerce et le Développement. Étude sur les transports maritimes 2015. CNUCED : Genève, octobre 2015, p.36 ([http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/rmt2015\\_en.pdf](http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/rmt2015_en.pdf))

d'influence régionales, ce qui renforce la fragmentation du monde en pôles régionaux. D'autre part, on observe un déséquilibre entre les nouvelles réalités géopolitiques et la représentativité actuelle du Conseil de Sécurité des Nations unies.

La formation d'un monde multipolaire pourrait occasionner des frictions et des conflits armés dans les zones d'influence qui se chevauchent, mais un conflit ouvert entre les nouveaux pôles n'est pas non plus à exclure. Nous devons prêter une attention suffisante au fait que les puissances émergentes investissent aussi énormément dans leur puissance militaire. Alors que l'effort de défense européen a fortement diminué ces dernières années, celui des pays BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) a progressé de 38 à 132 %<sup>10</sup> entre 2006 et 2015. Trois de ces pays disposent d'armes nucléaires. Celles-ci restent une option pour d'autres puissances régionales émergentes. Si la situation sécuritaire continue à empirer en Asie de l'Est, la prolifération nucléaire pourrait s'accélérer dans cette région.

### **c. La Défense en tant que dernier rempart de la sécurité intérieure belge**

L'influence croissante des questions de sécurité internationale sur notre sécurité intérieure justifie une approche passant en premier lieu par le renforcement de la sécurité internationale. Pour autant, le maintien de la sécurité sur le territoire national ne peut pas être perdu de vue. La Défense s'engage donc de préférence dans le cadre d'opérations communes à l'étranger en vue d'éviter une menace sur le territoire national. Cependant, la Défense est et reste également un acteur de la sécurité sur le territoire national, notamment pour des tâches spécialisées telles que la défense aérienne, les patrouilles maritimes ou la neutralisation d'engins explosifs des deux guerres mondiales et de colis piégés, particulièrement dans le cadre de l'antiterrorisme.

Par ailleurs, la Défense constitue le dernier rempart pour la sécurité de la société belge. Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, la Défense peut par exemple appuyer temporairement la Police dans des missions de surveillance d'infrastructures critiques et de cibles sensibles pour la société. La Défense contribue également à la gestion des conséquences en cas de catastrophes sur le territoire national en faisant intervenir ses troupes, mais aussi en mettant à disposition des moyens spécialisés pour le transport, le soutien logistique, l'assistance en cas d'accidents nucléaires/biologiques/chimiques, l'assistance médicale, l'appui au commandement maritime, l'exécution de travaux de génie, etc.

Les climatologues s'attendent à des conditions climatiques plus extrêmes, ce qui rendra les défenses belge et européenne encore plus pertinentes dans leur mission d'appui en cas de catastrophes naturelles ces prochaines années. En ce qui concerne plus spécifiquement la Belgique, cela implique par exemple un engagement accru lors d'inondations. En 2014, le gouvernement britannique a été fortement critiqué pour avoir trop tardé à mettre suffisamment de militaires à disposition pour lutter contre les inondations.

La Défense belge a déjà apporté son soutien à l'occasion de cyberincidents nationaux car elle bénéficie d'une grande expertise dans ce domaine de haute technologie.

Le renforcement de la coordination et de la coopération entre les acteurs de sécurité nationaux belges, y compris la Défense, devrait améliorer l'efficacité et l'efficience du maintien de la sécurité, du bien-être et de la prospérité sur le territoire national.

---

<sup>10</sup> Sam Perlo-Freeman, Aude Fleurant, Pieter D. Wezeman & Siemon T. Wezeman. "Trends in World Military Expenditure, 2015", SIPRI Fact Sheet, April 2016, p.2 (<http://books.sipri.org/files/FS/SIPRIFS1604.pdf>)

#### **d. Conclusions relatives à l'environnement sécuritaire**

L'analyse de l'environnement sécuritaire belge montre que la sécurité dans les rues de la Belgique et la protection des intérêts économiques belges restent étroitement liées à la situation sécuritaire dans le monde. Les flux mondiaux tels que le transport maritime, les flux énergétiques ou les informations diffusées dans l'environnement cybernétique sont essentiels à la liberté, la sécurité, au bien-être et à la prospérité de tous les Belges. Ces flux peuvent être perturbés par des conflits dans le monde et donc les problèmes sécuritaires internationaux sont susceptibles d'affecter notre vie quotidienne.

Le monde se complexifie de plus en plus et la sécurité internationale est mise sous pression par sa fragmentation accrue en différents pôles de puissance. L'Europe est au centre de menaces sécuritaires en provenance d'une périphérie européenne instable.

Pour toutes ces raisons, il est indispensable que la Défense belge contribue à un effort de sécurité et de défense plus européen, à une alliance militaire euro-atlantique toujours forte et aux efforts des Nations unies au niveau global. Cela garantit la sécurité nationale de manière pertinente dans un monde multipolaire.

À cet effet, la Défense belge doit pouvoir être engagée avec suffisamment d'adaptabilité et de flexibilité pour contribuer de manière solidaire dans un cadre international mais aussi pour rester l'ultime acteur structurel de la sécurité en Belgique, au bénéfice de la sécurité de la société.



## Deuxième chapitre : Les intérêts de sécurité belges dans le domaine de l'acquisition et du soutien d'armes, de munitions et de matériel de guerre.

Dans ce chapitre les intérêts essentiels de sécurité (IES) dans le domaine de l'acquisition et du soutien d'armes, de munitions et de matériel de guerre seront définis.

### a. Une coopération capacitaire équilibrée

Afin de maintenir sa souveraineté et protéger les flux mondiaux qui sous-tendent sa prospérité, la Belgique s'appuie largement sur des organisations de sécurité complémentaires telles que l'UE et l'OTAN. Elle doit par conséquent contribuer de manière active et équitable à ces organisations de défense et de sécurité, et ce dans le large éventail des instruments de pouvoir civils et militaires. Organiser autant que possible les capacités de notre Défense conjointement avec les pays partenaires est une question de sécurité nationale. Se doter de systèmes d'armes identiques ou similaires à ceux des pays partenaires est un élément clé pour garantir un étroit partenariat multinational visant à organiser et soutenir des capacités militaires. C'est pourquoi il importe de développer et/ou de mettre en œuvre des systèmes d'armes dans un cadre conjoint. D'ailleurs, la complexité et les efforts budgétaires indispensables pour développer et soutenir de tels systèmes d'armes requièrent souvent une collaboration bilatérale ou multilatérale.

En outre, le développement et/ou la mise en œuvre commun(e) de systèmes d'armes en Europe renforcent la coordination de la recherche, du développement et du potentiel industriel des pays européens et donc de la Base Industrielle et Technologique de Défense Européenne (BITDE). Cette BITDE constitue une composante essentielle d'une défense plus européenne capable de contribuer de manière autonome à la sécurité dans sa propre périphérie et de manière équilibrée au partenariat de sécurité transatlantique. Une BITDE forte représente aussi un intérêt de sécurité essentiel pour le maintien opérationnel des systèmes d'armes de notre Défense à moyen et à long terme.

Néanmoins, il faut aussi tenir compte de la réalité de la politique de défense européenne qui reste axée sur les pays membres de l'UE et de l'OTAN et promeut la construction *bottom-up* d'une défense européenne via une contribution nationale. Il en va de même sur le plan capacitaire : les choix capacitaires appartiennent encore toujours aux pays membres. Le tissu industriel et scientifique en Europe est également dominé par l'industrie et les institutions de recherche nationales. Le développement d'une BITDE n'est réellement possible qu'à condition d'intégrer de manière équilibrée l'industrie et les institutions de recherche nationales dans un partenariat capacitaire. Pour éviter une dépendance unilatérale, il est primordial de développer un partenariat équilibré avec les pays partenaires les plus importants. L'industrie et les institutions de recherche belges qui fournissent un apport essentiel au développement, à l'intégration, à la production, aux upgrades et à la maintenance du matériel de défense de pays partenaires contribuent à pérenniser une approche solidaire conjointe entre les pays membres de cette collaboration. Dans la mesure où la Belgique jouera un rôle pertinent dans un partenariat capacitaire, elle pourra tisser des liens d'autant plus étroits avec ses partenaires. En outre, ses priorités seront d'autant mieux prises en considération et mises en œuvre. Delà l'intérêt essentiel pour la sécurité belge d'une BITD nationale forte avec des compétences et des capacités pertinentes dans une série de domaines, susceptible de fournir un apport essentiel dans une collaboration capacitaire. Pour les autorités belges, la possibilité d'intégrer la chaîne de recherche, développement et production de la BITD belge de manière équilibrée en vue de renforcer la BITDE revêt un intérêt de sécurité essentiel.

Pour exercer leur rôle au sein de la défense collective, des systèmes d'armes importants doivent obligatoirement être à la pointe de la technologie. C'est pourquoi la Défense souligne la nécessité d'apporter une contribution nationale solidaire dans les domaines de la R&T, de la R&D, de l'intégration, de la production et du développement continu des capacités afin que celles-ci maintiennent leur avance technologique sur les capacités semblables des opposants potentiels. Une contribution solidaire nationale à la BITDE est non seulement indispensable dans un environnement sécuritaire incertain, mais permet aussi de faire valoir la position nationale dans ce domaine. La vision stratégique du ministre de la Défense prévoit une forte augmentation du budget de la Défense pour la R&T pour atteindre la norme de 2% préconisée par l'Agence européenne de défense (AED). Le but est de donner une impulsion positive à ces IES. La norme AED-R&T doit contribuer au maximum à la BITDE par le biais d'une collaboration entre les pays membres de l'AED. D'ailleurs cette norme préconisée par l'AED est aussi l'objectif de l'OTAN adopté lors du sommet de Wales (2014).

Il est primordial que les systèmes d'armes développés et produits au sein de la zone euro-atlantique, zone d'accès privilégié pour notre pays, restent à la pointe de la technologie. Tout aussi importante est la capacité de leur assurer un soutien suffisant à l'intérieur de cette zone afin que de préserver l'indépendance européenne et euro-atlantique ou d'éviter qu'elle puisse subir la pression des puissances extérieures.

La Défense estime qu'une évaluation de chaque système d'armes, au cas par cas, doit être effectuée :

- Un système d'armes, forme une capacité militaire avec les autres lignes de développement (doctrine, organisation, entraînement, leadership et formation, personnel, infrastructure et interopérabilité). Il existe différents niveaux d'opérationnalité d'un système d'armes en vue d'un engagement opérationnel.
- Les différents niveaux de maintien opérationnel d'une capacité, nécessitent toujours plus de R&T, R&D et de capacité industrielle. Dans la pratique, en Belgique, ce besoin va de pair avec un recours croissant à la capacité de développement et industrielle de nos pays limitrophes, en collaboration ou non avec nos institutions de recherche et notre industrie. Si notre capacité nationale s'avérait impossible à maintenir, il est primordial de renforcer la coopération bilatérale entre la Belgique et ses partenaires internationaux, afin de garantir la sécurité de réapprovisionnement à tout instant.

Disposer d'une BITD nationale dans un certain nombre de domaines est un IES. Cela permet de gérer une dépendance dans le cadre d'un partenariat de manière à préserver l'autonomie nationale dans une perspective opérationnelle. Enfin, cela permet de proposer une réelle contribution au sein du partenariat.

## **b. Les accents belges au sein de la base industrielle et technologique de défense euro-atlantique**

La situation sécuritaire belge est étroitement liée à celle du reste du monde. La sécurité intérieure belge et la prospérité économique dépendent d'évolutions ailleurs dans le monde. La stabilité des activités mondiales comme le transport maritime, les flux d'énergie ou le cyberspace est essentielle pour la liberté, la sécurité, le bien-être et la prospérité de tous les Belges. Ces flux mondiaux peuvent être et seront perturbés par des conflits dans le monde et ces problèmes de sécurité internationaux auront donc également un impact sur la situation sécuritaire belge.

La situation sécuritaire belge présente aussi certaines particularités nationales. L'emploi direct et indirect généré par les ports maritimes belges (Anvers, Gand, Liège, Zeebruges, Bruxelles et Ostende) est une valeur ajoutée pour l'économie belge. Partant des ports, l'économie belge repose en grande partie sur le transport maritime en direction et en provenance de l'arrière-pays et même des pays limitrophes. Ceci ne vaut pas uniquement pour les voies de transport maritimes. L'attentat dans notre aéroport national a démontré la vulnérabilité de notre économie qui dépend des voies d'approvisionnement. Pour la Belgique, développer des capacités qui permettent de contribuer de manière significative à la préservation des intérêts nationaux est un IES. Notre pays peut atteindre cet objectif en développant des niches technologiques à fort caractère national ou en mettant l'accent sur certains aspects nationaux dans une forme de collaboration.

La Belgique est le pays hôte d'un certain nombre d'importantes institutions internationales et de grandes entreprises. Nous avons la responsabilité et le devoir de protéger ces institutions et organisations, en développant éventuellement des applications technologiques de soutien spécifiques. Il ne s'agit plus uniquement de protection physique mais de plus en plus de protection électronique. En outre, les bureaux d'importantes institutions financières nationales et internationales se trouvent en Belgique. Assurer un réseau de données belge sécurisé est essentiel pour la sécurité financière mondiale et le trafic des paiements transfrontaliers. Et par extension, cela s'applique à tout le trafic de données financières et économiques, sans oublier les réseaux d'information des diverses instances internationales. La protection de toutes ces institutions nécessite des capacités opérationnelles spécifiques et des acteurs industriels nationaux au niveau technologique requis.

C'est un IES de disposer d'une BITD nationale dans certains domaines afin de mener une politique de défense nationale autonome.

### **c. Conclusion concernant les IES belges**

En conclusion, une solide BITD avec des compétences et des capacités pertinentes représente un intérêt essentiel pour la sécurité de la Belgique. En effet, la Défense a besoin d'une BITD belge et de centres de connaissance belges qui soient concurrentiels à l'échelle internationale dans des domaines technologiques stratégiquement importants. Ces éléments sont essentiels pour soutenir la politique de sécurité et de défense belge, car cette industrie :

- contribue à la construction de la BITDE ;
- contribue au maintien de la Belgique comme partenaire crédible et intéressant pour une collaboration internationale dans le domaine des programmes de défense et de sécurité ;
- peut collaborer avec les autorités belges pour le développement, la fourniture et le soutien de certaines technologies stratégiquement importantes ;
- peut mettre à disposition des compétences et capacités pertinentes dans des domaines de niche spécifiques en vue de développer à l'échelle nationale une solution spécifique, de produire et de soutenir, afin que le pays conserve un potentiel d'adaptation suffisamment grand pour pouvoir réagir à un environnement sécuritaire en constante évolution ;
- peut renforcer l'interconnectivité entre la Belgique et ses partenaires internationaux, ce qui permet d'assurer le réapprovisionnement.

Cette base industrielle et technologique doit non seulement couvrir des domaines importants en vue d'assurer le réapprovisionnement de la Belgique et de préserver nos intérêts économiques et internationaux, mais aussi permettre à notre pays de fournir une contribution pertinente aux

accords de partenariat avec d'autres pays pour le développement, la production et le soutien des *Key Enabling Technological Defence and Security Applications*.

## Troisième chapitre : *Key Enabling Technological Defence and Security Applications (KETA)*

La capacité de répondre à un environnement sécuritaire en constante évolution, le maintien d'un niveau minimal de déploiement national autonome de nos systèmes d'armes et la possibilité de collaborer à la fois au développement, à l'intégration, à la production ainsi qu'au soutien des systèmes d'armes avec des pays partenaires stratégiques au niveau euro-atlantique, nécessitent le maintien d'une industrie nationale relativement importante ainsi que de capacités de recherche.

Sur la base des IES, il est possible d'indiquer quelles applications technologiques essentielles de soutien doivent être mises à disposition de la Défense. Ces applications visant à protéger les IES ont une telle importance qu'il y a lieu d'intégrer cet élément dans l'évaluation du processus d'acquisition de notre matériel de défense. Bien que les intérêts de sécurité aient par définition un caractère géostratégique et militaire, une acquisition accompagnée de mesures de protection de ces intérêts, requiert une évaluation au cas par cas dans le respect du cadre réglementaire européen.

Les applications technologiques essentielles de soutien liées aux IES belges qui sont décrites sous la forme de *Key Enabling Technological Defence and Security Applications (KETA)* et qui doivent être prises en considération lorsque la Défense invoque l'article 346, §1, b TFUE, sont les suivantes :

- **Systemes et sous-systemes pour des applications de defense et de securite :**

La recherche et le développement, l'intégration, la production et le soutien en service de systèmes et sous-systèmes intégrés complets, létaux ou non-létaux, pilotés ou non, voire autonomes, pour des applications de défense et de sécurité, permettant d'optimiser leur flexibilité, adaptabilité, efficacité énergétique, durabilité et disponibilité pour un coût global de possession réduit.

- **Capteurs et traitement de données pour des systemes de Command, Control, Communications, Computers and Intelligence (C4I) :**

La recherche et le développement, l'intégration, la production et le soutien en service de systèmes et sous-systèmes de *Command, Control, Communications, Computers and Intelligence (C4I)*, y compris leurs capteurs (radars, électro-optiques, infrarouges, acoustiques, biométriques ...), ainsi que le traitement des données qui y est associé et la génération automatique d'analyse de données et de contre-mesures. Cette application technologique doit couvrir entre autres l'intelligence artificielle, la fusion de données sensorielles, la reconnaissance de formes et l'intégration de réseau permettant des opérations entièrement ou semi-autonomes avec un haut degré d'interopérabilité.

- **Matériaux et composants de pointe :**

La recherche et le développement, la production et le soutien en service de matériaux et composants de pointe destinés à être intégrés dans des systèmes et sous-systèmes pour des applications de défense et de sécurité, de manière à assurer un niveau de protection accru et/ou à rendre le système ou sous-système plus léger, plus petit, plus résistant et meilleur marché.

- **Systemes d'entraînement et de simulation :**

La recherche et le développement, l'intégration, la production, le soutien en service et la gestion de systèmes d'entraînement et de simulation pour des applications de défense et de sécurité. Ces systèmes génèrent des simulations haute fidélité qui reproduisent le comportement du système et de ses sous-systèmes dans un environnement

opérationnel, dans un but de formation, d'entraînement, ainsi que de préparation et de restitution de mission. L'entraînement est ainsi plus efficace pour des coûts d'utilisation moindres.

- ***Protection des systèmes d'information :***

La recherche et le développement, l'intégration, la production, le soutien en service et la mise en œuvre de cybercapacités pour des applications de défense et de sécurité visant à protéger des systèmes d'information, à analyser l'intégrité des systèmes et à lancer des cyberactivités offensives comme contre-attaques ou dans le cadre d'une cyberdéfense active.

Texte approuvé par le Conseil des Ministres du 28 octobre 2016.